

**Procès-verbal de l'assemblée générale  
mercredi 14 mai 2025 à 17h30  
Salle Correvon, Musée Historique Lausanne**

La séance est ouverte à 17h30 par le président, M. Philippe Vuillemin.

Le point 4 de l'ordre du jour est déplacé au point 6.

Cette assemblée siège pour la première fois sans Alain Faucherre, président de 2005 à mai 2024. Estimant que le moment était venu, il avait pris congé du comité lors de la dernière assemblée générale, tout en continuant de faire bénéficier la commission d'animation de ses compétences et de son vaste réseau. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès, le 31 août 2024. L'assemblée se lève et observe un moment de silence en sa mémoire.

### **Présences et excusé·e·s**

40 personnes sont présentes, dont 13 membres du comité ou représentant des institutions.

21 personnes se sont excusées, dont M. Yann Riou, chef ad intérim du service des Affaires culturelles de la Ville de Lausanne et Mme Suzette Sandoz.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2024**

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé sans relecture.

### **2. Rapport du président**

Le comité s'est réuni à quatre reprises lors de séances aux échanges nourris, francs et directs, mais toujours courtois, avec pour but de trouver les meilleures solutions possibles pour notre association.

#### **Relations avec la Ville de Lausanne**

Par un concours de circonstances, la Municipalité, par l'intermédiaire d'un des municipaux, a souligné l'importance de notre association et exprimé le souhait que l'on porte une plus grande attention à la jeunesse lausannoise. Ce soutien s'est généreusement accompagné d'une obole reçue en février dernier.

#### **Mémoire Vive**

Les fonds réservés à la publication de la revue annuelle Mémoire Vive, parue entre 1994 et 2015, ont été répartis à la fin de 2023 entre les diverses parties prenantes.

Le comité a souhaité sauvegarder ces revues et les rendre disponibles à tout un chacun. Grâce au soutien des Archives de la Ville de Lausanne, qui a pris en charge toute l'opération de numérisation et de publication, tous les numéros peuvent désormais être consultés depuis la plateforme des archives numériques de la Ville. Le [lien direct](#) pour y accéder figure sur la page « [A propos](#) » de notre site.

### **Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës**

La maison Buttin-de-Loës à Grandvaux a durant des années occupé de nombreuses minutes de nos séances de comité. Propriété de l'AML jusqu'en 2011 elle appartient depuis à la Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës. Classée en note 1, cette maison contenait autrefois un grand nombre d'objets faisant partie des collections de l'AML. Depuis 2018, elle est louée par l'Association Lavaux Patrimoine.

Les statuts de la Fondation stipulent que deux représentants de l'AML doivent faire partie du comité. Me Philippe Mercier, vice-président de l'AML, y siège depuis de nombreuses années. Ph. Vuillemin occupe désormais le deuxième siège.

Certaines salles peuvent être louées pour des événements, ce que Ph. Vuillemin recommande vivement, le coup d'œil sur le Léman étant extraordinaire.

### **Collections du MHL**

Nous avons contribué à quelques achats du MHL pour compléter ses collections.

D'entente entre le président et le directeur du MHL, il a été convenu d'installer une vitrine dans le hall du musée afin de présenter régulièrement des objets acquis par le MHL avec la contribution des membres de l'AML ou faisant partie de la collection AML. Cela permettra de mettre en évidence le patrimoine, l'histoire mais également le rôle de l'AML pour le musée.

### **750<sup>e</sup> anniversaire de la cathédrale**

L'AML n'a pas été sollicitée pour participer à cet anniversaire, contrairement à ce qui avait semble-t-il été le cas il y a 50 ans. Ph. Vuillemin a pris contact avec Vincent Granjean, ancien chancelier de l'Etat de Vaud et coordinateur du 750<sup>e</sup>, pour lui exprimer son souci. Il a suggéré que nous participions au financement d'une des cinq capsules vidéo qu'ils projettent de réaliser en collaboration avec La Télé et proposé qu'elle soit tournée dans la crypte. A ce jour, aucune réponse ne nous a été adressée.

### **Comité**

Nous avons souhaité étoffer le nombre de membres du comité et vous présenterons au point 5 quatre personnes qui ont très aimablement accepté de se mettre à votre service.

Pour conclure, Ph. Vuillemin confie que l'uniforme de l'Harmonie lausannoise qui figure au verso de la carte de membre 2025 était le sien, et qu'il en a fait don au musée. L'Harmonie lausannoise, dont il a été président pendant quelques années, fait partie des corps de musique de Lausanne depuis très longtemps. C'est un ensemble connu et reconnu, qui accueille régulièrement des universitaires de divers pays venant faire leurs études à Lausanne.

## **3. Rapport financier 2024**

Les comptes 2024 sont présentés par François Dépraz, trésorier.

Au chapitre des produits, les cotisations encaissées ont heureusement augmenté grâce principalement à une campagne de rappels menée par Mme Mélina Ith, secrétaire au MHL qui assure la gestion des membres de l'AML. Le trésorier rappelle que les cotisations sont notre principale source de revenus. Les dons ont en revanche malheureusement diminué.

Nous avons contribué à l'achat de deux flambeaux en argent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour CHF 2'300.-, ainsi qu'aux frais de restauration et d'inventorisation du fonds photographique des TL à hauteur de CHF 10'000.-.

Le résultat des activités que nous proposons à nos membres présente une perte de CHF 934.. Au vu des animations variées et de qualité qui sont proposées chaque semestre, ce résultat négatif est néanmoins tout à fait acceptable.

Le résultat 2024, après attributions de CHF 3'300.- au Fonds Acquisitions et S. Vauthier et de CHF 2'000.- au fonds pour le Prix du 125<sup>e</sup> anniversaire & A. Faucherre, se traduit par un bénéfice net de CHF 4'407.21, qui a été viré au Fonds de réserve libre. Ce dernier présente ainsi un solde de CHF 16'547.43 au 31 décembre 2024.

M. Pascal Chassot, vérificateur des comptes, donne ensuite lecture du rapport de vérification établi avec Mme Laurence Rochat le 30 avril 2025, directement après avoir procédé à cette vérification au MHL.

Les membres de l'assemblée acceptent à l'unanimité le rapport du président, les rapports financiers et donnent décharge avec remerciements au président, au trésorier ainsi qu'à l'organe de vérification.

*Les comptes, ainsi que les rapports du trésorier et des vérificateurs sont disponibles sur demande auprès du secrétariat du comité, à l'adresse : [comite@memoiredelausanne.ch](mailto:comite@memoiredelausanne.ch).*

#### **4. Adaptation des cotisations**

Ph. Vuillemin informe que les cotisations ne vont pas augmenter.

Lors de l'assemblée générale de l'année dernière, une de nos membres, Mme M.-M. Romang a suggéré qu'on renonce à la cotisation de couple et que tous les membres paient une cotisation individuelle sur une base égalitaire.

Le président souligne que, dans le cadre de la réflexion sur une éventuelle adaptation des cotisations, le comité s'est également penché sur le maintien ou non des cotisations à vie et qu'il a été décidé de les maintenir pour l'instant.

Il demande ensuite à l'assemblée de décider s'il faut conserver les cotisations de couple ou les supprimer en faveur de cotisations individuelles, en précisant que le comité est partagé sur la question.

Après discussion, il est procédé au vote :

- 4 membres votent en faveur de l'abolition des cotisations de couple,
- 32 membres votent en faveur du statu quo,
- 4 membres s'abstiennent.

La proposition de Mme Romang est par conséquent rejetée.

#### **5. Élections statutaires**

Aucun mandat n'échoit cette année.

Ph. Vuillemin présente les quatre personnes qui ont accepté de rejoindre le comité :

- Mme Charline Dekens, responsable des Archives de la Ville de Lausanne et qui a toujours manifesté son grand intérêt pour le patrimoine lausannois,
- Mme Elodie Gusset, infirmière-chef dans un EMS, Lausannoise pur sucre, ardente défenseuse de sa ville, fan du LHC, très intéressée par le sport.,
- Mme Catherine Lovey, écrivaine, journaliste, criminologue, récipiendaire de nombreux prix. Nous avons sollicité Mme Lovey plus particulièrement pour nous aider à mettre sur pied le prix du 125<sup>e</sup> & A. Faucherre.

- M. Bertrand Picard, ancien conseiller communal et déjà membre de l'AML depuis plusieurs années. Pris par d'autres obligations, il ne peut se joindre à nous aujourd'hui.

Leur élection au sein du comité est approuvée en bloc par applaudissements. Le président se réjouit de pouvoir ainsi notablement augmenter le nombre de femmes dans le comité.

### **6. Rapport de la commission d'animation**

Ph. Vuillemin passe la parole à Marianne Jaccard, responsable de la commission d'animation, en la remerciant de tout le travail qu'elle accomplit pour mettre sur pied les programmes semestriels, ce qu'elle fait avec une efficacité rare.

Douze visites et conférences ont été organisées en 2024. Marianne Jaccard remercie le MHL qui nous a invité aux visites des expositions temporaires *Glaciers* et *A la recherche de la vérité. Le journalisme et nous*. Les activités proposées ont à nouveau remporté un vif succès avec près de 470 inscriptions. Néanmoins, seules 380 personnes ont finalement participé aux activités. Cela représente près de 20 % d'absences, dont un bon nombre ne s'excusent pas. Ceci est très regrettable car il n'est dès lors pas possible de proposer ces places aux personnes qui sont sur liste d'attente et qui auraient certainement eu grand plaisir à participer.

M. Jaccard précise que les CHF 5.- payés par les personnes qui participent aux activités permettent de payer les intervenants qui le demandent. Elle saisit cette occasion pour remercier un des intervenants, présent dans la salle, qui a généreusement offert sa prestation. La contribution permet également d'offrir un cadeau aux personnes qui ne souhaitent, ou ne peuvent pas être payées et un apéritif aux participants, lorsque le lieu s'y prête.

Lorsque deux dates sont proposées pour une même activité, il arrive que certaines personnes se présentent à la mauvaise date. Cela déséquilibre les groupes et, dans certains cas, engendre un dépassement du nombre maximum de personnes autorisées par événement. Elle remercie dès lors toutes et tous de lire attentivement les convocations qui leur sont adressées par le secrétariat du MHL et de respecter la date qui y est indiquée.

La commission d'animation est composée de cinq membres. En 2024, en faisaient également partie Hélène Rappaz, Nicolas Gagliarde, André Cretton, qui a émis le souhait de quitter la commission en automne dernier et, bien sûr Alain Faucherre. Bertrand Picard et Jean-Claude Pécelet ont depuis rejoint le groupe. M. Jaccard les remercie d'avoir déjà contribué activement à la mise sur pied du prochain programme qui est d'ores et déjà sous toit. Il sera envoyé dans le courant de l'été. Elle remercie également Mélina Ith et Jil Gavard du MHL pour la publication et l'envoi du programme.

Ph. Vuillemin précise encore que tout un chacun peut proposer une activité.

A ce stade de l'ordre du jour, il souhaite très vivement et chaleureusement remercier l'ensemble du comité qui œuvre pour que vive notre association et qu'elle demeure attractive pour ses membres.

## 7. Rapport du MHL

Laurent Golay, directeur du MHL, adresse ses propres remerciements et ceux de toute l'équipe du musée. L'AML et le MHL forment un vieux couple et il sait qu'une relation, cela s'entretient. Celle entre nos deux institutions s'entretient bien, grâce au travail des membres du comité, du président, de la secrétaire, de la responsable de la commission d'animation. Toutes ces qualités amènent de la fluidité dans nos rapports, qui sont très fructueux et enrichissants. Il remercie également les membres, qui par leur présence et leurs cotisations contribuent à enrichir les collections patrimoniales de la Ville de Lausanne.

### Expositions

La concurrence est de plus en plus forte, l'offre culturelle étant particulièrement dense à Lausanne. Le déplacement du centre de gravité muséal à la gare attire beaucoup les regards, l'attention médiatique et également beaucoup d'argent. Pour le MHL, il s'agit de redoubler d'efforts pour être visible et exister.

Ces efforts ont porté leurs fruits avec l'exposition *Glaciers*, qui a remporté un succès très réjouissant et un grand intérêt médiatique. Elle était complétée par un programme de médiation qui lui aussi a été très suivi.

La seconde exposition *A la recherche de la vérité. Le journalisme et nous* tombait à pic eu égard à l'actualité internationale. Cette exposition participative était en particulier bien adaptée aux jeunes en formation qui l'ont visitée en nombre. Le point fort du programme de médiation s'est déroulé dans la salle du conseil communal en présence d'une audience nombreuse et intéressée.

### Collections

L. Golay présente une sélection d'objets et d'œuvres acquises par le musée ou qui lui ont été données en 2024, entre autres :

- l'uniforme de l'Harmonie lausannoise déjà mentionné,
- un cendrier du magasin Innovation,
- une gouache de Ludwig Bleuler représentant une vue de Lausanne entre 1844 et 1850,
- une estampe du début du XIX<sup>e</sup> siècle représentant le château de Renens sur Roche. De nos jours, il abrite le secrétariat de la Fédération internationale de tennis de table,
- un plan du domaine de la Maladière, daté de 1771. La léproserie qui s'y trouvait a été déplacée ensuite à la Maladière, dans le sud de la ville. Le domaine est rebaptisé domaine du Désert en 1782. Un plan similaire, représentant le domaine de la Chablière, est déposé aux AVL,
- une affiche de la plus ancienne agence de communication de Suisse, l'agence Trio, fondée à Lausanne en 1931.
- un lot d'affiches du groupe Impact,
- des photographies documentaires du chantier de Malley.

A l'occasion des 50 ans du décès de Géa Augsbourg, dont le fonds est conservé au musée, un travail de valorisation a été réalisé, notamment par le biais d'un numéro spécial de *Passé Simple* paru en février, mené sous la houlette de Sylvie Costa Paillet et de ses collègues Liliane Déglise et Isabelle Mercier.

Un projet de longue haleine vise à élaborer un nouvel outil pour la base de données des collections des musées communaux lausannois. Il va se déployer jusqu'en 2027, en collaboration avec le service d'organisation et d'informatique de la Ville.

Faisant suite à une interpellation au conseil communal de M. Oleg Gafner, la Ville a confié au MHL le mandat de mener des recherches en provenance sur les collections du musée et de l'AML. Ce projet a reçu un soutien très important de l'Office fédéral de la culture. pour les années 2025-2026.

Un projet pluridisciplinaire a été mené en collaboration avec le Bureau Lausannois des Immigrés et l'UNIL en interrogeant les collections sous l'angle de l'entreprise coloniale. Ces résultats sont présentés dans le parcours permanent et seront officiellement inaugurés en septembre prochain.

Au chapitre de la conservation des collections, L. Golay mentionne un problème très sérieux apparu fin 2023 sous la forme de prolifération de spores dans la salle des transports. Cela a nécessité des interventions très spécialisées en urgence, la fermeture de la salle, l'intervention de la protection des biens culturels et le déménagement des objets, une désinfestation et, en cours actuellement, des investigations sur le bâtiment et sur l'origine de cette infestation. Un projet de mise en place de dispositifs permettant de mieux isoler cette salle est mené actuellement en collaboration avec le service des gérance.

### **Médiation**

Les Fringales muséales organisées pour la première fois dans trois musées lausannois ont connu un très gros succès. Ces événements permettaient de présenter une œuvre tout proposant de déguster des plats réalisés par des cuisiniers de la région. Au MHL, c'est un jeune chef, Chef Charles, qui s'est inspiré des *Fêtes de la navigation* de François Bocion.

Une proposition pour les tout-petits, *les Doudous au musée*, remporte également beaucoup de succès, grâce à Estelle Repka, médiatrice du musée. L. Golay mentionne également *les Petits détectives*, balades animées par Floriane Niklès qui lancent les enfants à la recherche d'indices, sinon de coupables, au musée et dans la ville. Il évoque enfin *Les journées du matrimoine*, qui sont organisées dans toute l'Europe depuis quelques années et qui visent à revisiter la place des femmes dans la mémoire collective.

Le musée fait face à plusieurs défis importants, notamment le manque d'espaces, aussi bien au niveau des postes de travail que pour les expositions ou le stockage et la conservation des collections, la question de l'identité du musée face à l'offre grandissante de l'offre culturelle déjà évoquée ainsi que le manque de ressources, dont le comité de l'AML est bien conscient. Les budgets du MHL n'ont en effet pas évolué depuis vingt ans. Enfin, le monde numérique pose également de nombreux défis, Charline Dekens en sait quelque chose en tant que responsable des Archives.

Ph. Vuillemin remercie L. Golay, toute l'équipe des conservatrices et conservateurs qui est régulièrement en contact avec le comité ainsi que l'ensemble du personnel du musée qui œuvrent toutes et tous pour le bien de notre association.

## **8. Divers et propositions individuelles**

Aucune proposition n'a été formulée.

Le président conclut cette assemblée générale en présentant un plan très détaillé de la salle du Théâtre de Lausanne, issu du Guide de Lausanne de 1901. Par le biais de ce guide, on se rend compte de l'extraordinaire et foisonnante offre culturelle à Lausanne au début du XX<sup>e</sup> siècle.

*La partie officielle se termine à 19h00. Elle est suivie de l'inauguration de la vitrine AML dans le hall et d'un apéritif.*

Lausanne, le 26 mai 2025

Hélène Rappaz